

# 4ÈME DÉFI JEUNESSE POUR LES DROITS DE L'HOMME

## Le changement climatique et les droits humains à l'eau et à l'assainissement

Organisé par le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, M. Pedro Arrojo.

Avec la Mission permanente de l'Espagne, la Mission permanente de l'Allemagne, l'UNESCO-PHI, le PNUE, l'ONU-Eau et le Rapporteur Spécial sur les droits de l'homme et l'environnement, M. David Boyd.

### Contexte

Le secteur de l'eau et de l'assainissement a besoin d'idées nouvelles sur la manière de faire prendre conscience que l'accès à l'eau et à l'assainissement sont des droits humains. Les jeunes, grâce à leur créativité et à leurs différentes façons de penser et de s'exprimer, peuvent contribuer à apporter de l'innovation dans ce secteur et à faire avancer un changement de paradigme bien nécessaire, en passant de l'accent traditionnel mis sur les infrastructures, la technologie et les finances à une approche centrée sur les personnes. Afin d'impliquer et d'entendre les jeunes dans ce changement de paradigme, la série des Défis de la jeunesse pour les droits humains, organisée par le Rapporteur Spécial sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, est une opportunité pour les jeunes de montrer leurs connaissances, leur compréhension et leur passion pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement en créant un contenu original. L'ancien Rapporteur Spécial, Leo Heller, a organisé trois Human Rights Youth Challenges (voir annexe).

Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars 2021), le Rapporteur Spécial - en collaboration avec la Mission permanente de l'Espagne, la Mission permanente de l'Allemagne, le PHI-UNESCO, le PNUE, l'ONU-Eau et le Rapporteur Spécial sur les droits de l'homme et l'environnement, David Boyd - invite les jeunes âgés de 16 à 24 ans à produire une vidéo sur "l'impact du changement climatique sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement".

### Le défi

#### CANDIDATURE

Les jeunes âgés de 16 à 24 ans sont invités à produire une vidéo entre 2 et 5 minutes sur le changement climatique et les droits humains à l'eau et à l'assainissement.

#### LANGUES

Toute langue avec sous-titres en anglais, français ou espagnol).

#### PÉRIODE DE SOUMISSION

22 mars 2021 - 31 mai 2021 (minuit CET)

#### COMMENT PARTICIPER

Marquez la vidéo en incluant le hashtag #Youth4Watsan et en taguant le compte de médias sociaux du Rapporteur Spécial.

Soumettez le lien vers la vidéo en remplissant ce [formulaire](#).

*Clause de non-responsabilité : En soumettant la vidéo, les participants acceptent de rendre les soumissions publiques sur la page web officielle du Rapporteur Spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement.*

#### PRIX GAGNANT

Le Rapporteur Spécial des Nations Unies invitera le lauréat à le rejoindre et à s'exprimer lors d'un événement parallèle au Conseil des droits de l'homme en septembre 2021. Le nom du vainqueur sera annoncé à la mi-juin 2021.

# Pourquoi le changement climatique et les droits humains à l'eau et à l'assainissement ?

Aujourd'hui, il est généralement admis que le vecteur clé de la génération du changement climatique est le vecteur énergétique. Toutefois, le principal vecteur d'impact social est l'eau, en raison des risques croissants de sécheresse, de fortes pluies et d'inondations. Comme souvent, bien que l'ensemble de la société soit et sera affecté, les plus touchés sont et seront ceux qui se trouvent déjà dans les situations les plus vulnérables, augmentant leurs difficultés d'accès à l'eau potable, provoquant des faillites catastrophiques dans les économies rurales et générant des phénomènes de migration climatique massive.

Face à l'émergence de ces phénomènes climatiques et à leurs impacts correspondants sur les populations, nous confirmons une fois de plus l'importance de considérer et de traiter les risques sociaux et environnementaux de manière intégrée. Les impacts socio-économiques dévastateurs dérivés des modifications du cycle de l'eau, quant à eux, nous permettent d'évaluer l'importance de développer des stratégies d'atténuation. Cependant, dans le domaine de la gestion de l'eau, le défi fondamental consiste à concevoir et à développer des stratégies d'adaptation. Des stratégies d'adaptation qui augmentent la résilience des écosystèmes aquatiques aux événements extrêmes ; et qui parviennent, d'autre part, à augmenter la résilience sociale des populations à risque.

Augmenter la résilience environnementale implique fondamentalement de retrouver le bon état écologique des écosystèmes afin de retrouver leurs capacités naturelles à amortir les impacts des sécheresses et des inondations. Développer la résilience sociale implique de prendre des mesures préventives (en appliquant rigoureusement le principe de précaution) dans la planification hydrologique, territoriale et urbaine, de développer la sensibilisation, l'éducation et la participation des populations pour minimiser les risques et promouvoir des mesures de protection sociale pour les personnes en situation de plus grande vulnérabilité. En même temps, le développement de la résilience sociale n'implique pas seulement les impacts directs qui les menacent mais aussi les conséquences des crises socio-économiques que le changement climatique va générer, augmentant et étendant la pauvreté et l'inégalité.

## L'accent mis par le Rapporteur Spécial sur le changement climatique

Le Rapporteur Spécial note que le changement climatique est l'une des menaces mondiales qui entravent l'exercice et la jouissance des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement. Dans le contexte du changement climatique, la relation entre la pleine réalisation des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement et la durabilité de l'environnement mérite une attention accrue. L'eau douce des rivières et des aquifères est souvent la seule source d'eau potable et d'eau à usage personnel et domestique pour les personnes les plus vulnérables et, par conséquent, la faillite de la durabilité, et en particulier la pollution toxique, de ces sources d'eau naturelles a des conséquences désastreuses pour ceux qui en dépendent. Le changement climatique a encore aggravé les défis auxquels sont confrontés ceux qui se trouvent dans des situations vulnérables ; tous les problèmes existants sont devenus graves et le changement climatique a accéléré le besoin de durabilité d'une part et la relation entre les valeurs sociales et environnementales d'autre part.

Dans ce contexte, afin de planifier les trois premières années de son mandat, le Rapporteur Spécial a identifié trois crises auxquelles nous sommes confrontés : la crise de la COVID19, la crise du changement climatique et la crise de la gouvernance démocratique.

Le Rapporteur Spécial est impatient d'entendre les jeunes et de connaître leur point de vue sur l'impact du changement climatique sur l'eau potable, l'eau utilisée à des fins personnelles et domestiques ainsi que sur les installations sanitaires, y compris les réseaux d'égouts, les toilettes et les douches, les produits d'hygiène, entre autres.

# ANNEXE : DÉFIS JEUNESSE POUR LES DROITS DE L'HOMME PRÉCÉDENTS

## 1er défi jeunesse pour les droits de l'homme (2018)

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse en 2018 (12 août), l'ancien Rapporteur Spécial des Nations unies sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, Léo Heller, a convoqué une initiative en ligne visant à sensibiliser la population jeune aux droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Un défi intitulé "**Le défi jeunesse des droits de l'homme : montrez votre compréhension des droits à l'eau et à l'assainissement**" a été organisé du **12 juillet au 6 août 2018** au cours duquel les jeunes âgés de **15 à 24 ans** étaient invités à participer. Ils ont été encouragés à démontrer leur connaissance des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement et à exprimer ce que ces droits signifient pour eux en partageant un contenu original via les canaux de médias sociaux (@SRwatsan sur Facebook et Twitter ; @UNSRwatsan sur Instagram), en marquant les soumissions avec le hashtag #Youth4watsan.

Plus de **150 jeunes** du monde entier ont envoyé des soumissions allant d'infographies, de vidéos animées, de vidéos avec des interviews et des visites sur place, de nouvelles, de poèmes, de chansons, de travaux universitaires et d'essais. Plusieurs jeunes ont saisi l'occasion pour commenter les lacunes liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement aux niveaux international, national et même local. En outre, de nombreux jeunes ont fait un usage abondant des nouvelles technologies dans la préparation de leurs soumissions - la vidéo a été incorporée dans environ la moitié de toutes les soumissions.

La **gagnante du Youth Challenge, Mme Asniya Mohamad (17 ans)** des Philippines, a été invitée à présenter sa soumission via Skype lors de l'événement parallèle de la 38e session du Conseil des droits de l'homme sur le thème " #Youth4Watsan : le rôle des jeunes et les droits humains à l'eau et à l'assainissement " qui s'est tenu le 11 septembre 2018. **Asniya a également été invitée à se rendre à Genève pour s'exprimer lors d'un événement parallèle** de la 42e session du Conseil des droits de l'homme sur "Les droits humains à l'eau et à l'assainissement dans la sphère de vie au-delà du foyer" qui s'est tenu le 11 septembre 2019.

Dans sa présentation vidéo, Asniya partage comment l'accès à l'eau potable et à un assainissement approprié peut être utilisé pour atteindre la paix dans les communautés vulnérables. Elle commence la vidéo en expliquant comment des décennies d'injustice historique et de violence armée dans la région de Bangsamoro ont provoqué des conflits territoriaux et des guerres de clans qui ont détruit des puits, des pompes et des latrines, coupant ainsi toute sorte d'accès fiable à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées dans leur région. La vidéo a été tournée principalement dans une communauté d'évacuation à Poblacion, Datu Piang, Maguindanao, où Asniya et sa famille résident, avec plus d'une centaine d'autres familles déplacées.

Voir un entretien avec Asniya.



## 2ème défi jeunesse pour les droits de l'homme (2019)

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau en 2019 et suite au succès du 1er Défi jeunesse des droits de l'homme en 2018, l'ancien Rapporteur Spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a organisé un deuxième défi en ligne pour sensibiliser au droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. **Le 2e défi jeunesse sur les droits de l'homme a été organisé conjointement avec la mission permanente de l'Espagne, la mission permanente de l'Allemagne, l'ONU-Eau, l'UNESCO-PHI et le HCDH.**

Le thème du défi pour le 2e Human Rights Youth Challenge était "**Ne laisser personne pour compte**", qui était le thème de la Journée mondiale de l'eau 2019 faisant également partie du rapport thématique du Rapporteur Spécial sur les espaces publics (A/HRC/42/47). L'objectif de ce défi était d'attirer l'attention sur les personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement dans des sphères de vie autres que le foyer.

Du 14 janvier 2019 au 28 février 2019, plus de **80 soumissions** ont été reçues. Le Rapporteur Spécial a recherché des contributions qui démontrent une bonne compréhension des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement, en se concentrant particulièrement sur ceux qui sont laissés pour compte dans les sphères de vie au-delà du foyer, comme les espaces publics. La gagnante, **Juliana Muller** (17 ans, Brésil), **a été invitée à se rendre à Genève pour s'exprimer lors d'un événement parallèle** à la 42e session du Conseil des droits de l'homme sur "Les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement dans la sphère de vie au-delà du foyer", le 11 septembre 2019.

La vidéo de Juliana Muller, "[RIGHTLESS](#)", vous permet de marcher un kilomètre dans les chaussures d'une jeune fille du Brésil rural qui comprend directement les conséquences d'être laissé pour compte. Sa présentation créative, inspirée de la réalité virtuelle, est centrée sur les expériences humaines qui soulignent l'importance du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. Elle fait preuve d'une excellente compréhension des droits et d'une sensibilité aux histoires et expériences personnelles qui sont au cœur de la défense des droits de l'homme.

Voir un [entretien](#) avec Juliana.



## 3ème défi jeunesse pour les droits de l'homme (2019 - 2020)

L'ancien Rapporteur Spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a convoqué le troisième Défi jeunesse pour les droits de l'homme invitant toutes les personnes âgées de **24 à 32 ans** à soumettre un **essai axé sur une étude de cas** illustrant les impacts de la privatisation sur les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Le défi a été initialement lancé le 8 juillet 2019 avec une date limite fixée au 2 septembre 2019 avec le thème "participation des acteurs privés", mais, suite à un besoin de clarifier la portée du thème, la date limite a été [prolongée](#) au 20 avril 2020. Le champ d'application du **thème de la "participation des acteurs privés"** a été précisé comme des cas liés à des organisations à but lucratif fournissant des services d'eau et d'assainissement.

Sur un total de **43 soumissions** reçues, 10 essais ont été disqualifiés car ils ne portaient pas sur le sujet des acteurs privés et de la privatisation. 33 soumissions qualifiées ont été rendues anonymes et les organisations qui ont co-sponsorisé le Défi Jeunesse ont été invitées à évaluer les soumissions anonymes selon deux critères : la "compréhension de l'impact de la participation du secteur privé sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement" et sur "le détail et le caractère unique de l'étude de cas". En outre, le Rapporteur Spécial a évalué les soumissions selon deux critères supplémentaires : la "compréhension des droits humains à l'eau et à l'assainissement", et la "capacité à écrire de manière claire et concise".

Les **quatre lauréats** ont été invités à présenter leurs essais lors d'un événement parallèle virtuel de l'AG GA75 : "#OurTurnToSpeak - le point de vue des jeunes sur la privatisation et les droits humains à l'eau et à l'assainissement".

**Jennifer Barr (US):** *"Whose clean India is it? Private sector and the human rights of sanitation workers"*

Dans son essai, elle examine l'implication du secteur privé dans la protection du bien-être des travailleurs de l'assainissement. En créant des technologies qui empêchent le contact humain étroit avec les matières fécales humaines ou en réorganisant les configurations économiques pour améliorer l'agence et les circonstances des travailleurs de l'assainissement, les acteurs du secteur privé peuvent améliorer matériellement la vie des personnes engagées dans le travail de l'assainissement. Cependant, ces approches ne tiennent pas compte des inégalités sociales sous-jacentes ou du droit humain à la non-discrimination. Comme l'ont montré les précédents, en l'absence d'autres efforts ou réglementations, ces types d'initiatives peuvent en fait déguiser et effacer la stigmatisation sociale et la souffrance.

**Dylan O'Donoghue (US)** *"Forced labour and water and sanitation as part of employment conditions in Vietnam, Indonesia, and the Philippines"*

La soumission de Dylan pour ce défi est une étude de cas sur les abus en matière de travail des pêcheurs migrants qui viennent généralement d'Indonésie, des Philippines, du Vietnam et de Taiwan. Elle a étudié la façon dont les employeurs abusifs ne respectent pas les droits des employés à l'eau et à l'assainissement. Lorsque les pêcheurs de cette étude font part à leurs employeurs de leurs préoccupations concernant l'accès à ces droits, les employeurs et les courtiers qui représentent les pêcheurs utilisent la violence verbale ou physique et d'autres tactiques répressives pour les faire taire. En conséquence, ces pêcheurs sont souvent privés de leurs droits à l'eau et à l'assainissement et sont contraints de rester avec leurs employeurs abusifs contre leur gré.

**Yushi Yamada (Japan)** *"Suggestion for improving the human rights to water and sanitation through private sector participation in water services (Concession scheme in Hamamatsu City)"*

L'essai de Yushi décrit comment les municipalités japonaises tentent de résoudre des problèmes uniques en matière d'eau et d'assainissement, en mettant l'accent sur la participation du secteur privé dans ce domaine dans les pays développés et sur ses implications en matière de droits humains. Cet essai souligne les nombreux impacts positifs de la participation du secteur privé et les soins apportés à son introduction pour garantir les droits humains dans la ville de Hamamatsu. Yushi espère que cet essai pourra servir d'inspiration pour trouver des solutions à des problèmes similaires rencontrés dans d'autres pays développés.

**Arthur Nielsen C. Demain (Philippines)** *"Multi-sectoral Analysis of the Joint Venture Model under PPP to Enhance Domestic Private Sector Participation in Solving the Water and Sanitation Crisis in Metro Manila, Philippines"*

L'essai d'Arthur examine les perspectives des institutions publiques, des opérateurs privés et des consommateurs urbains sur l'utilisation du modèle de coentreprise (JVM) entre les participants du secteur privé national (DPSP) dans le cadre du partenariat public-privé pour fournir des services d'eau et d'assainissement sûrs et accessibles aux résidents de Metro Manila. Il analyse les défis, les risques et l'impact du JVM sur la coopération entre le gouvernement national et les unités gouvernementales locales dans la conception et la mise en œuvre de mécanismes d'approvisionnement en eau et d'assainissement fondés sur les droits humains pour les habitants des zones urbaines formelles et informelles. Cet essai recommande l'amélioration des mécanismes procéduraux dans la passation de marchés et l'utilisation plus large de la pensée conceptuelle pour aider les DPSP à intégrer un contenu centré sur les droits humains dans leurs propositions aux municipalités philippines dans le cadre du JVM.